PUBLIÉ LE 30/03/2026

Décision n° 2026-31 du 30/03/2026 – Désignation d'un expert externe ponctuel à l'ANSM (MAILLOUX Agnès)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - EXPERTISE : NOMINATIONS EXPERTS PONCTUELS

Le Directeur « de la direction médicale des dispositifs médicaux, et des dispositifs de diagnostic *in vitro* » ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

Décide :

Article 1er : Mme MAILLOUX Agnès est désignée expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2026.

Article 2 : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 30/03/2026

Thierry Thomas
Directeur adjoint de la direction médicale des dispositifs médicaux et des dispositifs de diagnostic *in vitro*